

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

22 novembre

En 1645, à *Tunis*, arrive le premier Prêtre de la Mission envoyé par Monsieur Vincent au secours spirituel des esclaves de Barbarie : c'est M. Julien Guérin. Il est accompagné du Frère Francillon qui, après environ un demi-siècle de travaux sur le sol d'Afrique, aura la gloire d'être mis à mort à la bouche d'un canon. Julien Guérin, lui, s'épuisera d'apostoliques labeurs au bout de cinq années. Il aura eu cependant la joie d'accueillir un précieux renfort en la personne de Jean Le Vacher qui a débarqué à Tunis un 22 novembre, lui aussi, mais en 1647¹.

En 1647, arrivée à *Tunis* de Jean Le Vacher qui aura un si beau rayonnement apostolique, et mourra martyr. (R)

En 1690, le contrat d'établissement de deux Sœurs à *Beaune*, signé en ce jour, précise que celles-ci devront assurer les biens corporels et spirituels aux pauvres de la ville de Beaune. Pour le spirituel, les Sœurs seront soumises au Supérieur des Prêtres de la Mission de Paris, et pour le temporel, elles dépendront des Dames officières de la Confrérie de la Charité du lieu. Les Sœurs ont été envoyées dès le 15 mai après les premières tractations du 27 avril. (C)

En 1915, à *Paris*, vers les onze heures du matin, dans les sous-sols de l'annexe du *Bon Marché* qui touche à la Maison-Mère des Filles de la Charité, un *incendie* se déclare ; et malgré la rapide et intelligente intervention des pompiers, le feu gagne les étages. A en croire l'architecte de la Communauté, M. Richardière, qui est un homme expérimenté et dévoué, la Maison-Mère est perdue. Bientôt, en effet, le grand mur de l'Annexe, fortement ébranlé, penche et menace de tomber sur le petit bâtiment, — dit Saint-Antoine — qui abrite des Sœurs anciennes et des malades, et sur la chapelle qu'il surplombe de la hauteur de ses trois étages... Le T.H.P. Villette, M. Cazot, M. Hertault et la Très Honorée Mère Marie Maurice circulent dans toute la maison pour y porter le réconfort ; mais partout c'est le calme ; toutes les Sœurs ont confiance en la protection de la Très Sainte Vierge. Pourtant on obéit aux ordres du préfet de Police venu sur les lieux : on commence à évacuer les Sœurs anciennes et l'on renvoie dans leurs maisons respectives les Sœurs qui achèvent en ce jour leur retraite annuelle. Le Saint-Sacrement est enlevé de la chapelle... Cependant, vers cinq heures de l'après-midi, un petit vent du Nord se lève et pousse les flammes dans la direction opposée à la Maison-Mère. Et, entraîné par les planchers qui s'effondrent avec le grand hall dans un amas de ferrailles tordues, l'immense mur qui tout à l'heure menaçait la chapelle, s'écroule à l'intérieur de l'annexe... Dans la soirée, sans que l'on ait à déplorer un seul accident de personne, le sinistre qui semblait vouloir dévorer tout le quartier, est maîtrisé... Aux pompiers et aux agents de police qui toute la nuit continuent à veiller sur les décombres fumants, les Sœurs de la cuisine assurent le ravitaillement en pain, en saucisson et en vin chaud et aussi... en médailles miraculeuses, que ces braves gens, pour en avoir, au cours de ces rudes heures. apprécié de près la puissance, ont spontanément baptisées "La Médaille qui garde"².

En 1935, à *Rome*, le Souverain Pontife Pie XI adresse à son Secrétaire d'État, le cardinal Pacelli, futur Pie XII, le Bref Apostolique par lequel Sa Sainteté le nomme Protecteur des Dames de la Charité³.

En 1936, Sœur Diaz Bolanos des *Invalides de Carabanchel* est fusillée en haine de la Foi, avec Sœur Girones Arteta. Celle-ci avait prononcé ses premiers Vœux le 19 juillet précédent et demandé à saint Vincent la force si elle devait être martyre. Elle avait 28 ans. (R)

1) *Notices III*, pp. 58 et 79.

2) *Annales*, t. 80, pp. 606-608 ; t. 81, pp. 830-847.

3) *Annales*, t. 101, pp. 463-464.